

Analyse du dessin de définition

I – Le dessin de définition

Il précise complètement sans ambiguïté les exigences auxquelles le produit doit satisfaire. IL doit exprimer les seules conditions fonctionnelles destinées à être prises en compte pour le contrôle de réception. Il apporte des informations concernant la pièce en précisant notamment :

- Le nom, la matière et des informations complémentaires telles que les tolérances, la dureté, les traitements thermiques à appliquer, etc.
- La morphologie générale de la pièce, à l'aide des vues principales, des vues et coupes partielles et éventuellement d'une représentation volumique 3D ;
- Les fonctionnalités de la pièce grâce :
 - Aux cotes nominales,
 - Aux tolérances dimensionnelles,
 - Aux spécifications géométriques,
 - Aux états de surface.

L'étude du dessin de définition aura une incidence sure : le type et la capacité des machines choisies pour réaliser les usinages, les paramètres de coupe, la mise en position de la première phase de la gamme, et le repérage des surfaces à usiner.

